

Communiqué de Presse

Le 119 change de nom

- **Communiqué**

Le 119 a été créé par la loi de 1989.

En Mars 2007, la loi réformant la protection de l'enfance élargit ses missions en le renommant « Allô Enfance en Danger » (anciennement « Allô Enfance Maltraitée »).

En effet, la notion de danger intègre désormais des conditions éducatives défailtantes ou encore toute situation éducative qui pourrait nuire au bon développement de l'enfant. Le constat de maltraitances n'est alors plus le seul indicateur, ou critère. Les risques pour son développement que ferait courir une personne à un enfant peuvent désormais justifier la mise en place d'une mesure de protection. Pour répondre à cet élargissement de mission, **le 119 change de visuel et de message.**

- **Informations sur le service**

Chaque année, **le 119 intervient pour plus de 11 000 enfants en situation de danger.**

Le 119 - Allô Enfance en Danger :

- est joignable 24h sur 24,
- est accessible gratuitement même depuis un téléphone mobile,
- n'apparaît pas sur les factures détaillées de téléphone
- est joignable de toute la France et les Départements d'Outre Mer,
- respecte la confidentialité des appels,
- dispose d'un site internet : **www.allo119.gouv.fr**

Il est important de rappeler que le 119 est un service d'urgence sociale et que chaque appel pour rire peut empêcher un appel sérieux.

- **Détails de la campagne de communication**

Cette nouvelle affiche est diffusée dans tous les établissements scolaires de France et des Départements d'Outre-mer depuis le 10 décembre 2007 (soit près de 70 000 établissements).

Les services de Protection Maternelle et Infantile et tous les services gérés par les Conseils Généraux en seront également destinataires avant la fin du premier trimestre 2008. La campagne de diffusion a débuté début décembre.

La campagne se poursuivra en 2008 en direction de lieux variés comme les commissariats de police, les gendarmeries, les centres de loisirs...

Merci de bien vouloir, à chaque fois qu'il vous le sera possible, rappeler les missions du 119 notamment après un article relatant une situation de maltraitance.

Pour toute précision, votre contact : Nora Darani, responsable communication du 119
ndarani@allo119.gouv.fr ou 01 53 06 68 68 / 73 (ligne directe)